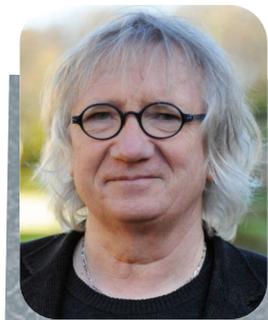


■ PESTICIDES

Cernés par la loi

DANS QUELQUES ANNÉES, LES PESTICIDES DE SYNTHÈSE, DE PLUS EN PLUS REFUSÉS PAR LES FRANÇAIS, SERONT INTERDITS CHEZ LES PARTICULIERS ET DANS LES LIEUX PUBLICS. À QUAND EN AGRICULTURE ?



> **JOËL LABBÉ**

IDENTITÉ : sénateur écologiste (EELV) du Morbihan, à l'origine de la proposition de loi sur les pesticides votée à l'Assemblée le 23 janvier. Il se définit comme un « pragmatique pas idéologue », car « il faut de l'audace pour avancer ! »

Êtes-vous satisfait de la loi telle qu'elle a été adoptée ?

Oui. L'important, c'était de lancer la dynamique avant les élections municipales : faire reconnaître que les produits phytosanitaires sont dangereux et que l'on peut s'en passer. J'aurais préféré que l'article 1^{er}, qui concerne les collectivités publiques, soit applicable dès 2018, pour coïncider avec les objectifs du plan Ecophyto 2018 [adopté suite au Grenelle de l'environnement, prévoyant de réduire de 50 % l'usage des pesticides en agriculture, ndlr]. Ça laissait assez de temps pour la transition. Mais certains collègues ont fait valoir légitimement qu'il valait mieux attendre la fin des prochains mandats municipaux, donc 2020. Pour la vente aux particuliers, il nous semblait cohérent de fixer la même échéance,

mais des parlementaires demandaient 2025. On est finalement tombés d'accord sur 2022, arbitrairement.

Comment voyez-vous la mise en place de ces interdictions ?

Les collectivités n'attendent pas 2020 : le mouvement est déjà amorcé dans les communes, et maintenant, tout le monde va s'y

mettre. Pour la vente au détail, je suis persuadé que les alternatives vont aussi être mises en place rapidement, le marché va mourir de lui-même. Il faut que les associations, les réseaux de citoyens, l'Association des maires de France se mobilisent pour informer, diffuser les bonnes pratiques, les expériences. Ne plus utiliser de pesticides, c'est une autre démarche : il ne s'agit pas de désherber à la main, c'est une manière différente de gérer les espaces.

Interdire les pesticides chimiques en agriculture, est-ce une utopie ?

On s'occupe de faire évoluer les choses, il y a déjà des avancées pour la reconnaissance de l'agro-écologie dans le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, même s'il ne va pas assez loin ! Dans la nouvelle loi sur l'urbanisme et le logement, j'ai réussi à faire en sorte que l'agriculture soit prise en compte dans le diagnostic pour les Scot [schéma de cohérence territoriale, un projet stratégique pour l'aménagement durable d'un territoire, ndlr] : cela va forcer

LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Dite « loi contre les pesticides à usage urbain et non professionnel », elle interdit :

- d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour les personnes publiques (État, régions, collectivités...) à compter du 1^{er} janvier 2020 (Art. 1^{er}).
- de commercialiser tout produit phytopharmaceutique à usage non professionnel à partir du 1^{er} janvier 2022 (Art. 2).



tout le monde à se mettre autour de la table et à penser l'alimentation pour les années à venir.

Concrètement, comment faire évoluer l'agriculture vers moins de pesticides ?

On pourrait taxer beaucoup plus les produits chimiques pour dissuader de les utiliser. Mais il faut surtout renforcer le soutien aux alternatives : orienter plus d'aides vers les exploitations et territoires qui se passent de pesticides, donner plus de moyens à la recherche sur les méthodes alternatives. Les PNPP, préparations naturelles peu préoccupantes de type purins de plantes, sont un excellent exemple, le gouvernement s'est engagé à faciliter leur développement, c'est dans la nouvelle loi. On dispose d'un argument extrêmement important : les externalités négatives. C'est-à-dire tout ce qui coûte à la collectivité à cause de l'utilisation des pesticides, par exemple le traitement de l'eau ou la santé publique. Ce sont des dépenses différées



dont l'impact n'est pas encore bien mesuré mais il est vraisemblablement très lourd.

Comment faire basculer plus fortement la tendance ?

Nous avons un allié très important : l'opinion publique. De plus en plus sensibilisée, elle a des attentes fortes. La dynamique est en marche et ne peut plus être arrêtée. D'où l'importance de développer la sensibilisation, l'information. La Semaine pour les alternatives aux pesticides permet de réunir tous les acteurs et de braquer les projecteurs sur ces problématiques, c'est important !

> Propos recueillis par **Véronique BOURFE-RIVIÈRE**



L'urgence selon Biocoop

Action. Biocoop est un partenaire actif de la Semaine pour les alternatives aux pesticides car réduire les pesticides est une urgence. Tout comme développer l'agriculture biologique, objectif du réseau. De nombreux magasins sont partie prenante et organisent des animations.



SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Les pesticides n'ont pas la cote, de plus en plus d'études dénoncent leurs méfaits. Comme celle de l'Inserm en juin 2013, montrant le lien entre exposition professionnelle à des pesticides et certaines pathologies (Parkinson, certains cancers), et les risques pour le développement de l'enfant suite aux expositions pré et périnatales. Ou plus récemment, celle du professeur Séralini montrant que les préparations phytosanitaires sont jusqu'à 1 000 fois plus toxiques que leurs principes actifs.

La France reste le 1^{er} pays européen utilisateur de pesticides et le 3^e au monde (62 700 t vendues en 2011).

Le plan Ecophyto 2018 prévoyait de réduire de moitié l'usage des pesticides entre 2008 et 2018 : les chiffres annoncés fin 2013 ne montrent pas la baisse espérée. Il est vraiment temps de cultiver autrement !

La Semaine pour les alternatives aux pesticides est une opération citoyenne qui a lieu chaque année du 20 au 30 mars. Coordinée par l'association Génération futures, elle regroupe plus de 1 000 événements dans une vingtaine de pays. Tout le monde peut organiser une manifestation, une exposition, une conférence, une visite de jardin ou d'exploitation, un atelier de cuisine bio... Puis mettre en valeur son action sur www.semaine-sans-pesticides.com. De nombreux outils de promotion (affiches, bannières, boîte à idées) y sont disponibles.